Bohnenkamp
Moving Professionals

12.06.2025

PNEUS

Groupe de produits	Pneus
Numéro d'article	10741200
Taille de pneu valide	18 x 8.0 - 10
LI / SI / PR	98 N, 6 PR
TL/TT	TL
Marque	Trailermaxx
Profil	M-8001

Indications et caractéristiques

- Le pneu M-8001 Trailermaxx est conçu pour les remorques et caravanes
- Il se distingue avant tout par un indice de vitesse élevé par charge maximale
- Grâce à son rapport hauteur/largeur optimal, il permet une conduite très confortable et très silencieuse

Toutes les informations figurant sur cette page proviennent des données techniques du fabricant. Le contenu n'est pas contraignant et ne sert qu'à titre informatif. Bohnenkamp SE n'assume aucune responsabilité concernant ces données. Toute responsabilité pour des dommages directs ou indirects, pour des réclamations de dommages-intérêts, pour des dommages consécutifs de toute sorte et pour quelque raison juridique que ce soit, liée à l'utilisation des informations obtenues, est donc exclue, pour autant que la loi l'autorise.

Bohnenkamp
Moving Professionals

12.06.2025

Informations techniques

Numéro d'article	10741200
EAN	4717784700076
Taille de pneu valide	18 x 8.0 - 10
Taille alternative 1	195/50-10
LI / SI / PR	98 N, 6 PR
TL/TT	TL
Marque	Trailermaxx
Profil	M-8001
Antistatique	non
Couleur du pneu	Noir
Numéro du règlement ECE	ECE 54
Nettogewicht [kg] (gültig)	6,20
Taille de jante recommandée	6.00J
Pression maximale de l'air [bar]	6,00
Largeur du pneu [mm]	187
Diamètre extérieur du pneu [mm]	450
Circonférence de roulement [mm]	1312
E-Ready	non

Capacités de charge

Indice	Capacité de charge [kg]	Vitesse [km/h]	Position des essieux	Pression [bar]	Indice de charge
98 N	750	140		6,00	

Toutes les informations figurant sur cette page proviennent des données techniques du fabricant. Le contenu n'est pas contraignant et ne sert qu'à titre informatif. Bohnenkamp SE n'assume aucune responsabilité concernant ces données. Toute responsabilité pour des dommages directs ou indirects, pour des réclamations de dommages-intérêts, pour des dommages consécutifs de toute sorte et pour quelque raison juridique que ce soit, liée à l'utilisation des informations obtenues, est donc exclue, pour autant que la loi l'autorise.